

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 4 Avril 2016 à 19h00

**I – RENEGOCIATION DE L'EMPRUNT N°7000 147 1498 DU 22/12/2004  
CONTRACTE POUR LA CONSTRUCTION MAIRIE/ECOLE**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que le prêt n°7000 147 1498 d'un montant de 325 000 € sur 25 ans aux taux de 4.29 % a été contracté le 22/12/2004 auprès du Crédit Agricole. Après le paiement de l'échéance du 15/06/2016 le capital restant dû sera de 216 981.50 € ; Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident à l'unanimité

- De rembourser par anticipation le prêt n°70001471498
- De contracter auprès du Crédit Agricole un nouvel emprunt avec les caractéristiques suivantes

Montant : 216 981.50 € + 10 859.93 (indemnités de remboursement anticipé) soit 227841.43 €

Durée : 162 mois

Périodicité : trimestrielle

Echéances : 4815.51 €

Taux fixe : 1.97 %

Date de mise en place : 15/06/2016

- D'autoriser M. Le Maire à accepter cette proposition et à signer tous les documents relatifs à cet emprunt.

**II – RENEGOCIATION DE L'EMPRUNT N°7000 222 1258 DU 15/12/2005  
CONTRACTE POUR LA CONSTRUCTION MAIRIE/ECOLE**

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que le prêt n°7000 147 222 1258 d'un montant de 325 000 € sur 25 ans aux taux de 3.87 % a été contracté le 15/12/2005 auprès du Crédit Agricole.

Après le paiement de l'échéance du 15/06/2016 le capital restant dû sera de 224 959.97 € ;

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal décident à l'unanimité

- De rembourser par anticipation le prêt n°70002221258
- De contracter auprès du Crédit Agricole un nouvel emprunt avec les caractéristiques suivantes

Montant : 224 959.97 € + 10 156.94 € (indemnités de remboursement anticipé) soit 235 116.91 €

Durée : 174 mois

Périodicité : trimestrielle

Echéances : 4 670.15 €

Taux fixe : 1.97 %

Date de mise en place : 15/06/2016

- D'autoriser M. Le Maire à accepter cette proposition et à signer tous les documents relatifs à cet emprunt.

**III – DEMANDE DE SUBVENTION A LA METROPOLE DANS LE CADRE DU FAA  
(fonds d'aide à l'aménagement)**

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents décide de demander le fonds d'aide à l'aménagement de l'année 2014(10 215 €) et 2015(partiel : 5 312 €)) sur les dossiers suivants :

Les travaux d'éclairage public de la Place du Bateau – l'achat de rideaux occultants pour l'école – l'installation de la vidéo et faisceau de passage pour la sécurisation de l'entrée de la Mairie - le remplacement de la chaudière à l'atelier municipal – le remplacement des portes de secours et du rideau métallique de la salle polyvalente et la sécurisation de l'accès de l'atelier municipal.

Montant HT de la dépense subventionnable : 31 054.02 €

Subvention attendue : 15 527.00 €

## IV – QUESTIONS DIVERSES

- **Bulletin municipal** : parution prévue fin avril/début mai. Recherche de sponsors, idées d'articles.
- **Salon de peinture de La Bouille** : il aura lieu du jeudi 5 mai au lundi 16 mai 2016.
- **Réunion PLU** : le vendredi 29 avril 2016 à 9h30 à la Mairie
- **Réunion de la CAO** : vendredi 22 avril 2016 à 18h30 à la Mairie / dossier de lancement de l'appel d'offre des travaux de couverture de l'Eglise.

PLUS RIEN A L'ORDRE DU JOUR LA SEANCE EST LEVEE A 19h20